

Abstract/Resumo: Below the author's name, introduced by the words Abstract or *Resumo*, in two versions, one in English and one in Portuguese, of around 100 words each. The editorial assistants may provide the Portuguese version for the non-native speakers of Portuguese.

Cet article s'intéresse à certains aspects de la citation. Toute société fait circuler un grand nombre d'énoncés décontextualisés, qui ont été *détachés* d'un texte. Dans certains cas c'est l'auteur lui-même qui *surasserte* un fragment pour le rendre *détachable* ; dans d'autres cas c'est celui qui cite qui découpe ce fragment. La question qui se pose alors est de définir la relation entre l'énoncé originel et l'énoncé détaché : d'un point de vue pragmatique, qu'implique le fait d'attribuer à quelqu'un un énoncé ainsi isolé ? Il est suggéré de faire une distinction entre surassertion et aphorisation. Ce problème est étudié à travers des exemples empruntés à des genres de discours très divers (de la philosophie à la presse populaire).

The purpose of this paper is to illuminate some aspects of quotation. In all societies people put into circulation a lot of utterances which have been detached from texts or talks. In some cases the speaker *overasserts* fragments in order to make them *detachable* ; in other cases the person who quotes is responsible for the detachment. So, we have to clarify the relationship between the utterance set in its original context and the "same" utterance when it gets autonomous : from a pragmatic viewpoint "who" is its author ? The article suggests making a distinction between overassertion and *aphorisation*. For this research examples from various genres (from philosophical discourse to mass media) are taken into account.

Key-words/Palavras chave: four in English and four in Portuguese, introduced by Key-words or Palavras-chave, below the abstract (for the Key-words) and below the *Resumo* (for the *palavras-chave*).

Key-words : detachment, quotation, over-assertion, aphorisation

Bio-data: In a separate sheet/file, title of the article in English, and in Portuguese if the paper is in other language and **the author bio-data**, only in English, with to 50 words. In case there are more authors, there must be one bio data for each.

DOMINIQUE MAINGUENEAU is professor of linguistics at the University of Paris XII. His research from the 1970s focused on French linguistics and discourse analysis. He published various handbooks in the latter area of study. His research associates pragmatic outlook on discourse and linguistic « enunciation » theories. He has lectured widely, almost in Europe and Latin America.

Citation et surassertion

Je vais réfléchir dans cet article à deux notions, étroitement liées, que j'appellerai « détachabilité » et « surassertion », en prenant appui sur des phénomènes citationnels à l'œuvre dans des genres de discours très divers.

Formule et détachabilité

On peut partir d'un constat banal. Il circule dans la société un grand nombre d'énoncés qu'on peut désigner par le terme vague de *formules*, c'est-à-dire des énoncés brefs, ce qui explique qu'ils soient facilement mémorisés, dont le signifiant et le signifié sont pris dans une organisation prégnante (par la prosodie, des rimes internes, des métaphores, des antithèses...). Certaines de ces formules circulent dans une communauté plus ou moins restreinte (une secte, une discipline académique...); d'autres sont connues d'un grand nombre de locuteurs répartis dans de multiples zones de l'espace social : dans l'espace francophone par exemple « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » (Boileau), « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là » (Victor Hugo), etc. L'étiquette très floue de « citation célèbre » convient à ce type de formule.

En fait, elles peuvent entrer dans deux types de fonctionnement différents : il y a des formules qui fonctionnent comme des énoncés *autonomes*, et des formules qui sont citées pour *marquer un positionnement* singulier, que l'on oppose implicitement à d'autres. La formule « autonome » est en règle générale interprétée pour son sens immédiat dans une interaction entre locuteurs qui ne sont pas spécialistes du type de discours dont provient cette formule. Ainsi le vers extrait de *l'Art poétique* de Boileau (1674) « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement » est-il communément utilisé comme formule autonome dans de multiples circonstances. Mais il peut aussi être utilisé pour marquer un certain positionnement esthétique, une certaine conception, historiquement datée, des relations entre le sens, le langage et la subjectivité.

Il ne suffit pas de constater que certains énoncés qui fonctionnent comme formules ont été *détachés* d'un texte. Ce travail de détachement ne s'exerce pas sur n'importe quel matériau verbal ; de nombreuses formules, la plupart en fait, correspondent à des énoncés qui dans le texte source se présentaient comme *détachables*. On connaît le cas de ces « maximes » ou « sentences » qui émaillent tant de textes des XVI^e ou XVII^e siècle : par leurs propriétés linguistiques, elles se présentaient comme vouées au détachement.

Considérons par exemple les deux premiers vers de la fable de La Fontaine « Le statuaire et sa statue de Jupiter » (IX, 6) :

Un bloc de marbre était si beau

Qu'un statuaire en fit l'emplette.

Ces deux vers ne sont pas un bon candidat au détachement : il s'agit d'un début de narration qui évoque un procès singulier. En revanche, les deux premiers vers de la moralité :

Chacun tourne en réalités

Autant qu'il peut, ses propres songes.

par leur position distinguée dans la typographie comme par leur caractère généralisant sont un bon candidat au détachement.

Il arrive néanmoins qu'un énoncé qui n'a pas de propriétés de *détachabilité* accède au statut de formule ; c'est le cas de l'incipit de *La recherche du temps perdu* (« Longtemps je me suis couché de bonne heure »). Mais sur ce point la prose romanesque est désavantagée par rapport à la poésie régulière, qui entretient par nature une relation privilégiée avec la détachabilité. On peut imaginer par exemple qu'un locuteur, en présence d'un coucher de soleil particulièrement impressionnant invoque le vers de Baudelaire « Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige » ; ce vers n'occupe pas une position saillante dans le poème dont il est détaché, il n'est pas non plus autonome énonciativement (il n'est pas générique, ni même itératif), mais le seul fait d'être un alexandrin et d'être fortement métaphorique le prédispose davantage à la détachabilité.

La maxime héroïque

Nous allons envisager un premier cas d'énoncé qui prétend à la détachabilité : celui de ces « maximes » si nombreuses le théâtre classique français du XVII^e siècle. A la différence de l'esthétique romantique, la littérature classique, prolongeant en cela les Anciens, a cherché constamment à produire des formules détachables, des « sentences ». Dans *le Cid* de Corneille on trouve par exemple dans la bouche du jeune héros, Rodrigue :

- « A qui venge son père il n'est rien impossible. »

- « La valeur n'attend pas le nombre des années. »

Ce sont des assertions généralisantes qui énoncent un sens complet ; elles sont brèves, fortement structurées, de manière à frapper, à être aisément mémorisables et réutilisables. Elles doivent en outre être prononcées avec l'ethos emphatique qui convient. De telles « maximes », même si leur

contenu n'a rien d'original, ne sont pas, comme les proverbes, renvoyées à la responsabilité d'un ON doxique, ce sont des énoncés inédits, mis dans la bouche de Rodrigue. Quand un personnage émet une telle maxime, son caractère d'énoncé nouveau n'est nullement indiqué, bien au contraire, et c'est là le ressort essentiel de son geste : il donne sa maxime inédite comme l'écho, la énième reprise d'une sentence qui serait déjà connue et qui va de soi.

Ces maximes qui se présentent comme détachables de leur cotexte reposent en effet sur la combinaison apparemment paradoxale de deux propriétés :

- 1) elles doivent être perçues comme inédites ;
- 2) elles doivent être perçues comme immémoriales.

C'est précisément là le nœud de l'effet recherché : le personnage produit du *mémorable*, c'est-à-dire un énoncé digne d'être consacré, ancien en droit, nouveau en fait. C'est parce qu'il est digne d'être ancien, qu'il peut prétendre à un statut « monumental ». Il inaugure en aval une série illimitée de reprises en se présentant comme l'écho d'une série illimitée de reprises en amont. Ce type d'énoncés vise donc à produire dans la réalité ce qui n'est au fond qu'une prétention énonciative : se présentant comme une sentence appartenant déjà à un savoir partagé, il prescrit par là même sa reprise illimitée.

Il suppose donc une structure temporelle tout à fait singulière, celle d'une sorte de « citation originelle » pour reprendre une expression d'Adorno (1981 : 29), une structure que G. Deleuze retrouve dans le phénomène de la fête commémorative : ce n'est pas la fête de la Fédération (14 juillet 1790) qui répète la prise de la Bastille (14 juillet 1789) qu'elle commémore, mais c'est la prise de la Bastille qui répète à l'avance toutes les fêtes de la Fédération. Ce paradoxe temporel se trouve en quelque sorte réalisé dans la structure énonciative de ce type de formule, qui se double elle-même au moment même où elle s'énonce : première énonciation, elle retient en quelque sorte en elle-même sa répétition ultérieure, elle se commémore en s'inaugurant.

Il existe d'ailleurs une relation cruciale entre héroïsme et sentence. Le héros est celui qui dans l'actualité de son énonciation manifeste son autonomie, celui qui par son dire se prescrit ce que dans le même mouvement il prescrit à tous. Ce type de formule est donc très éloigné d'un proverbe, qui décrit de l'extérieur l'ordre du monde : au lieu de constituer héroïquement la loi à travers le dire d'un sujet d'énonciation (« Locuteur-L » de Ducrot) qui réfère à lui-même comme être du monde (« Locuteur- λ »), le proverbe implique une rupture modale et référentielle entre l'énonciateur et son énoncé.

Cette parole de héros est associée à une gestuelle articulatoire et corporelle, un ethos spécifique qui marque une adhésion entière du sujet. Cette pleine adhésion, qu'elle soit enthousiaste ou grave, se justifie idéologiquement en termes de nature (la « générosité » est le fait des races nobles) et son efficacité vient précisément de la miraculeuse coïncidence entre la loi et le mouvement spontané d'une nature. Maxime et héros sont ainsi pris dans une même structure d'exemplarité. Par essence, une sentence est une énonciation singulière dont l'auto-repérage déictique manifeste l'autonomie à l'égard de tous les contextes particuliers et de tous les sujets imaginables. De la même manière, le héros est cet individu dont les gestes verbaux ou non verbaux se retournent en universalité : le héros n'accomplit pas des actes, il accomplit ces actes qu'accomplit l'Homme par excellence, que dans cette situation tout homme s'il est pleinement homme *doit* accomplir. En proférant de telles formules, le héros réalise donc discursivement l'exemplarité héroïque, il fait entendre l'universalité du ON dans la singularité du JE.

Auto-repérée, intangible dans son signifiant comme dans son signifié, mémorable, la maxime est vouée à se détacher de son environnement textuel pour mener une vie autonome, soustraite à la décomposition, à l'oubli. Elle peut se graver dans la pierre, se couler dans le bronze, passer d'un texte à l'autre.

La formule philosophique

On mettra ces maximes héroïques en contraste avec un second type de formules, celles qui sont détachables des textes philosophiques. On écarte ici le cas particulier des philosophies (comme c'est le cas dans l'Antiquité¹) qui produisent des énoncés d'emblée détachés, sortes de slogans qui sont destinés à servir de règle de vie ou de support à la méditation. Nous parlons au contraire de textes qui marquent telles ou telles de leurs séquences comme détachables. Cette détachabilité peut être indiquée de diverses façons :

- Par le paratexte : en en faisant un titre (« L'existentialisme est un humanisme »²) ou un intertitre.
- Dans le fil du texte proprement dit : en lui affectant une position saillante (en particulier, mais pas seulement, en position d'incipit ou de clausule).
- Par l'embranchement énonciatif : en lui conférant une valeur généralisante ou générique.

¹ On connaît les travaux de P. Hadot à ce sujet.

² Titre d'un ouvrage de Sartre.

- Par une structuration prégnante de son signifiant (symétrie, syllepse...) et/ou de son signifié (métaphore, chiasme...).
- Par le métadiscours : en explicitant une opération qui confère un rôle clé à tel ou tel énoncé (ainsi par une reprise catégorisante : « cette vérité essentielle... »).

Voici un exemple de séquence philosophique détachable, qui figure à la fin du chapitre I des *Deux sources de la morale et de la religion* de Bergson :

« (...) Tout s'éclaire au contraire, si l'on va chercher, par-delà ces manifestations, la vie elle-même. Donnons donc au mot biologie le sens très compréhensif qu'il devrait avoir, qu'il prendra peut-être un jour, et disons pour conclure que *toute morale, pression ou aspiration, est d'essence biologique.* »(1951 : 103)

Ici la détachabilité de la séquence que nous mettons en italique est manifeste : elle cumule saillance textuelle (position de clause d'un chapitre d'une œuvre qui n'en contient que 4), autonomisation énonciative (énoncé généralisant), opération métadiscursive (« disons pour conclure ») qui attribue un rôle clé à cet énoncé ; elle est également brève et paradoxale (par rapport à la doxa et par rapport à la représentation commune de la doctrine bergsonnienne, qui passe pour spiritualiste). Cet énoncé est donc un candidat idéal au statut de formule philosophique.

Pour un tel marquage, par lequel l'auteur distingue un fragment comme détachable, qui le formate en quelque sorte pour une reprise citationnelle virtuelle, on ne peut pas parler de « citation », ni même d'embryon de citation : c'est seulement une mise en relief qui est opérée par rapport au reste des énoncés qui sont pris en charge, sans plus, par leur locuteur.

La formule philosophique participe des trois dimensions de « l'espace philosophique » : *champ*, *archive* et *réseau de pratiques*. Elle participe du *champ* en ce qu'elle marque un positionnement, la singularité d'une doctrine signée : elle délimite un territoire, trace une frontière qui, en tant que telle, sépare un intérieur et un extérieur de la doctrine. Elle participe aussi de *l'archive* puisqu'elle s'inscrit dans la mémoire, le patrimoine de la philosophie. Enfin, elle est inséparable de *pratiques* : une formule philosophique est un sujet de dissertation potentiel pour les élèves ou le support privilégié pour le commentaire de texte dans un cours de philosophie.

Mais, dans la mesure où elle joue sur deux plans (à la fois comme énoncé autonome et comme fragment extrait d'un texte déterminé), la formule philosophique est prise dans une tension constitutive. D'une part, c'est une énonciation qui se replie sur son intransitivité, sorte de profération absolue, rapportée à une Source authentifiante : de là un effet d'« iconicité » et la

nécessité de la citer avec un ethos approprié. Mais, d'autre part, c'est un fragment de texte qui a la particularité de donner accès à l'ensemble d'une doctrine. On pourrait parler à son propos de « formule clé » ou de « formule maître ». Clé de voûte et clé de porte, la FF est censée condenser tout ou partie d'une doctrine et constituer une voie d'accès privilégiée à son univers de sens. On peut aussi jouer sur les deux valeurs de « maître » : formule *maître* (condensation ou voie d'accès), mais aussi formule *de maître*, attribuée à une autorité.

Par la condensation sémantique qu'elle implique, associée à une structure de signifiant prégnante, la formule philosophique se donne comme *énigmatique* : elle recèle une part d'obscurité, elle dit et cache tout à la fois. C'est une citation vouée à un *dépliage*, qui la projette sur la doctrine dont elle participe. Ce dépliage est réglé par un ensemble de genres de discours codifiés par l'institution scolaire : on peut songer aux commentaires de texte ou aux dissertations, deux genres qui visent à inscrire la formule dans un intertexte. Il peut s'agir de l'intertexte « interne », celui d'autres textes relevant du même positionnement doctrinal, ou de l'intertexte « externe », d'un réseau ouvert de textes philosophiques passés ou contemporains relevant d'autres positionnements. Ces deux modes de dépliage sont en fait indissociables.

Considérons cet extrait d'un manuel de philosophie³, au chapitre consacré à la religion :

« A titre d'exemple, prenons la célèbre formulation, proposée par Marx, et qui dans la vulgate marxiste constitue suivant l'expression d'un de ses interprètes les plus illustres (rien moins que Lénine), la pierre angulaire de la théorie marxiste en matière de religion. La voici : « La religion, c'est l'opium du peuple. » (K. Marx : *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* (1844), Berlin, 1953, p.10-11)

Dans sa brutalité d'abréviation (elle condense un dogme ou une pratique) cet énoncé est déjà sorti d'un contexte qui en tempère l'unilatéralité. Marx venait de dire :

« Le combat contre la religion est donc médiatement le combat contre ce monde-ci dont l'arôme spirituel est la religion. La misère religieuse est partiellement l'expression de la misère réelle, partiellement la protestation contre la misère effective. La religion est le soupir que pousse la créature accablée, la cordialité d'un monde sans cœur tout comme est l'esprit de circonstances (*Zustände*) qui en sont dépourvues. Elle est l'opium du peuple. » (p.169-170)

La citation est d'abord donnée comme formule autonomisée, célèbre, mais c'est pour remonter en quelque sorte le parcours qui va du détachement à la détachabilité. Cela se fait dans un premier temps par l'affectation d'une référence bibliographique précise, qui montre la

³.

conformité du locuteur aux normes du cours universitaire ; dans un second temps, s'effectue une recontextualisation, de manière à enlever précisément son autonomie à la formule. Une fois replacée dans son contexte, la formule permet de « déplier » la doctrine marxienne en matière de religion.

La notion de surassertion et son exploitation dans les médias

A présent que nous avons illustré cette « détachabilité » par des exemples littéraires et philosophiques, nous pouvons introduire la notion de *surassertion*, et son corrélat celle de *surasserteur*. Les formules célèbres ne sont en effet que la partie émergée de l'iceberg. Il suffit de regarder autour de nous pour voir que les phénomènes apparentés prolifèrent, en particulier dans les médias.

Dans un premier temps, on peut dire qu'une séquence *surassertée* dans un texte est

- relativement brève, de structure prégnante sur le plan du signifié et/ou du signifiant ;
- en position saillante dans le texte ou un passage du texte, de manière à lui donner le statut d'un condensé sémantique, le produit d'une sorte de sédimentation de l'effectuation du discours ;
- dont la thématique doit être en relation avec l'enjeu essentiel du genre de discours, du texte concerné : il s'agit d'une *prise de position* dans un conflit de valeurs.
- qui implique une sorte d'« amplification » de la figure de l'énonciateur, manifestée par un ethos approprié.

C'est à l'évidence le cas des maximes du *Cid* ou de la formule de Bergson. Mais, nous l'avons dit, cette surassertion est aussi massivement présente dans les médias contemporains, en particulier à la radio et à la télévision avec le phénomène de que ces médias eux-mêmes dénomment des « petites phrases », ces énoncés brefs qui pendant un court laps de temps vont être intensément repris dans les émissions d'information. En fait, il est impossible de déterminer si ces « petites phrases » sont telles parce que les locuteurs des textes sources les ont voulues telles, c'est-à-dire détachables, vouées à la reprise par les médias, ou si ce sont les journalistes qui les disent telles pour légitimer leur découpage. De toute façon, par le jeu classique d'anticipation des modalités de la réception, les formateurs des énoncés, qui sont des professionnels de la vie publique, ont tendance à les produire en fonction des réemplois qui vont en être faits.

En effet, la citation est inscrite dans le fonctionnement même de la machine médiatique, dont les acteurs passent leur temps à découper des fragments de textes pour les convertir en citations (pour les titres et les intertitres, les compte rendus, les résumés, les interviews, etc.). C'est ainsi devenu une routine pour les locuteurs qui sont familiers des médias que de placer des énoncés dans des positions textuelles distinguées – le plus souvent en fin d'unité textuelle – de façon à les rendre *détachables*, à favoriser leur circulation ultérieure. Comme si les professionnels des médias (producteurs ou conseillers en communication) indiquaient en pointillés les fragments qu'ils espèrent voir repris.

Regardons par exemple cet interview de l'acteur Samuel Le Bihan dans *Télé Star* (12-18 avril 2003) :

Vous dites qu'incarner un nouveau rôle, c'est partir à la découverte de soi. Qu'avez-vous exploré cette fois ?

La relation avec mon frère. Quand il a eu 16 ans, nos parents se sont séparés. Il a quitté l'école – il était très turbulent comme son grand frère – et il est venu vivre avec moi. J'avais 23 ans et je me suis occupé de lui avec toute la maladresse de mon jeune âge : j'ai voulu lui donner le meilleur, pour qu'il réussisse là où j'avais échoué. Bref, *je voulais jouer au père et je n'en avais pas la carrure.*

Avec les femmes, Rapha a une façon très enfantine de séduire...

Oui et en cela il me ressemble : en dépit de mes efforts pour avoir l'air adulte, il y a en moi une part d'enfance qui ne demande qu'à exister. Quand on grandit, on joue toujours à l'homme. Adolescent, j'ai eu l'impression qu'on me demandait de mettre en avant ma virilité. Mon côté fofou, il a bien fallu le planquer. Finalement, *c'est quand je joue ou quand je séduis que je redeviens un môme.*(p.17)

Les deux énoncés placés en fin d'intervention sont détachables : par leur position en fin d'unité textuelle, par la présence d'un connecteur reformulatif (« bref », « finalement »), par leur structure sémantique prégnante et la référence à des procès non singuliers, soumis à répétition, qui renvoient à des dispositions durables. Dans ce type d'article la détachabilité permet de produire des titres, des intertitres, des légendes de photos ; ainsi dans cet interview trouve-t-on en position paratextuelle deux énoncés détachés entre guillemets, l'un près de la photo de l'acteur (« Il y a en moi une part d'enfance qui ne demande qu'à exister »), l'autre comme titre (« Avec les femmes je joue la légèreté »). C'est évidemment le genre qui filtre le type d'énoncés détachables les plus

pertinents sémantiquement : il est normal que dans un entretien, ce soient de manière préférentielle les affirmations que la personne interviewé fait sur soi qui soient marquées comme détachables ; en revanche, dans un exposé philosophique la détachabilité concerne plutôt des thèses, des énoncés génériques à teneur doctrinale forte.

Le fonctionnement des médias a beau favoriser les séquences déjà formatées pour devenir des « petites phrases », rien n'interdit à un journaliste de convertir souverainement en « petite phrase », grâce à par une manipulation appropriée, n'importe quelle séquence d'un texte. Les locuteurs sources se retrouvent ainsi bien souvent surasserteurs d'énoncés qui n'ont pas été posés comme tels dans les textes. Il se produit alors un décalage essentiel entre le locuteur effectif et ce même locuteur en tant que surasserteur d'un énoncé qui a été détaché par la machine médiatique : ce surasserteur est produit par le travail même de la citation. De toute façon, dans des textes qui sont un produit collectif constitué de fragments textuels en mosaïque (où interviennent le locuteur cité, son agent, le journaliste, le maquettiste, le responsable de rubrique...) la surassertion ne peut être ramenée à une intention.

Ce phénomène est particulièrement net dans la presse écrite, qui exploite la surassertion de diverses façons. Il y a bien sûr la voie la plus classique, celle des titres d'articles :

- « Au Quai d'Orsay : 'Les déclarations prêtées au ministre ne sont pas crédibles' » (*Le Monde*, 24-1-2004, p.8)

- Jean-Louis Borloo, ministre de la ville, sur les zones urbaines sensibles :

« **Les cités doivent devenir des quartiers ordinaires** » (*Libération*, 10-11-2003, p.14).

Mais le phénomène a une tout autre ampleur quand on se tourne vers des formes moins classiques de citation. Ainsi les quotidiens distribués gratuitement (en France en particulier *Metro* et *20 minutes*) sont-ils parsemés d'encadrés aux noms variés :

La phrase qui tue : Valéry Giscard d'Estaing : « Raffarin, cela a été trois mois d'illusions, trois mois d'incertitudes et, depuis, c'est la certitude qu'il n'est pas à la hauteur. » (*20 minutes*, 18-12-2003, p.23).

La citation du jour : « Il y a une panne européenne, il y a une crise, mais ce n'est pas l'explosion. » -Le commissaire européen **Michel Barnier**, hier. (*Méto*, 15-1-2003, p.4)

C'est dit ! « Tous ceux qui vivent en France doivent se soumettre aux règles et coutumes de la société française. » Le Conseil représentatif des institutions juives de France a salué, hier, le discours du chef de l'Etat. (20 minutes, 18-12-2003)

Mais il peut y avoir des rubriques plus étoffées. Ainsi *Métro* dans tel encadré intitulé « **Ils ont dit** » fait une liste de citations qui portent sur le Moyen Orient attribuées à G. Bush, Tony Blair, Ariel Sharon, D. de Villepin, Kofi Annan.

Dans ce dernier exemple, il y a une certaine unité thématique. C'est loin d'être toujours le cas, comme le montre une rubrique courante dans les hebdomadaires du style « news magazines » : les doubles pages de citations qui forment une sorte de patchwork. Ainsi dans *Veja* la rubrique « *Veja essa* », qui aligne par exemple le 3 septembre 2003 (p.34-35) dix-huit citations où se mêlent politique et monde du spectacle ; en voici deux :

« **O Brasil deve ter cuidado para o espectáculo do crescimento nao ser um vô de galinha** » (*Julio Sérgio Gomes de Almeida*, economista do Instituto de Estudos para o Desenvolvimento Industrial, em entrevista a Paulo Henrique Amorim, no site Uol News).

« **Eu me acho linda.** » (*Preta Gil*, cantora, a filha robusta do ministro da Cultura, Gilberto Gil, que posou nua para o encarte do seu CD)

L'autonomisation de la surassertion à l'égard du texte source va encore plus loin quand il y a transformation de l'énoncé ou de tel ou tel de ses paramètres énonciatifs quand il passe dans le paratexte. Regardons par exemple cet entretien (4 pages) du premier vainqueur de l'émission de télé-réalité « *Le Bachelor* » et de sa « fiancée ». Un grand titre s'étale sur les deux premières pages, titre repris en haut de la page suivante.

Olivier et Alexandra

« Si ça ne marche pas entre nous, on vous le dira »

Or le texte source à la page suivante propose une autre version ; l'énoncé en question n'a pas Olivier et Alexandra pour locuteurs, mais le seul Olivier ; en outre, l'énoncé détaché est très différent :

O. : Si, un jour, ça va moins bien entre nous, on ne le cachera pas non plus. (p.18)

Je ne vais pas commenter ici les raisons de cette transformation, mais on voit qu'elle élimine des modulations, de manière à renforcer l'autonomie et le caractère lapidaire de l'énoncé, à le profiler de façon à être surasserté.

Autre exemple, un entretien avec une actrice, Alexandra Kazan, qui a pour titre :

Alexandra Kazan

« Pour durer dans ce métier, il faut être costaud »

Or, le texte placé en dessous donne une version différente :

« Les gens ne se rendent pas compte, ils ont l'impression que lorsqu'on est connu, on est arrivé. Mais c'est difficile de durer. Il faut être très costaud psychologiquement. Parfois, je le suis, parfois non ». (p.91)

Un mouvement argumentatif complexe réparti sur quatre phrases, avec des modulations du locuteur, est ainsi transformé en une phrase unique généralisante, une sorte de sentence.

Ce n'est en rien un phénomène réservé à la presse populaire, même s'il est sensible à la diversité des journaux. C'est ainsi que le quotidien *Le Monde*, qui se veut un journal de référence pour les élites, y recourt, mais en marquant sa différence, du moins en surface. Au milieu d'un long article (p.22) du 29 février 2004 intitulé « Les vingt jours qui ont ébranlé la rédaction de France 2 », le texte est parsemé de cinq énoncés surassertés avec guillemets, italique grasse, associées à une petite photo en noir et blanc du visage de leurs locuteurs. Ce qui est original ici, par rapport aux exemples que nous avons déjà évoqués, est qu'il s'agit d'un processus de second degré, où le détachement opère sur une citation, et non sur une énonciation première. De cette façon, le travail est grandement facilité, puisque la citation elle-même a déjà fait l'objet d'un premier découpage, qui l'a rapprochée du statut de surassertion.

« *Alain Juppé a tranché (...), il a décidé de prendre du champ (...) Un retrait qui sera progressif* » DAVID PUJADAS.

« *Nous ne sommes pas assez proches des hommes politiques, et voilà ce qui nous arrive.* »

OLIVIER MAZEROLLE

« *Il faut que toute disposition soit prise pour que ce genre de faute ne se reproduise plus* »

JEAN-JACQUES AILLAGON

« *L'erreur commise (...) doit nous conduire à revoir nos procédures dans nos journaux et nos reportages* » MARC TESSIER

« *Il ne s'agit pas de tourner la page, mais de tirer les enseignements de ce qui s'est passé* »

ARLETTE CHABOT

Pour deux sur cinq de ces citations la dimension surassertive est affaiblie par le signalement ostensible de coupes marquées par des points de suspension entre parenthèses. On peut y voir le résultat d'un compromis entre la logique de la surassertion et la nécessité de préserver l'éthos objectif, sérieux du journal, qui ne se donne pas le droit de modifier les paroles citées. Mais une analyse plus attentive révèle que les choses sont plus compliquées. Deux seulement sur les cinq énoncés détachés reprennent exactement les citations de l'article. Par exemple celle de Marc Tessier est différente de sa source, dans le corps de l'article (nous mettons en gras ce qui a été modifié) :

Dans un communiqué, il lui rend hommage en soulignant que « *l'erreur commise (...) doit nous conduire, dans un souci d'exigence et de rigueur, à revoir nos procédures dans nos journaux **comme** dans nos reportages.* »

On notera que la coupe était en fait déjà dans la citation, signe que le journaliste répugne à marquer les changements qu'il opère lui-même en convertissant les citations en surassertions ; les modifications apportées, comme on peut s'y attendre, tendent à accentuer le caractère formulaire, à favoriser la surassertion.

Nous n'allons pas multiplier les exemples ni la collecte des phénomènes de détachement dans les médias. Nous ne faisons que sensibiliser à cette problématique. On peut néanmoins, à la lumière des exemples que nous avons évoqués, faire quelques distinctions.

La première distinction permet d'opposer les énoncés *détachables* aux énoncés *détachés*. Les premiers sont ceux qui, par un marquage approprié, se montrent comme pouvant/devant être détachés. C'est le cas prototypique des énoncés sentencieux de Corneille ou doctrinaux de Bergson ou de Marx. Les seconds ne sont pas nécessairement issus de séquences détachables.

Une seconde distinction doit se faire entre les énoncés détachés autonomisés et non-autonomisés, distinction qui correspond à une distinction entre surassertion *forte* (énoncés dissociés du texte source) et surassertion *faible* (énoncés voisins du texte source). Les énoncés autonomisés ont rompu avec le texte source. A moins de faire une enquête qui n'est pas à la portée de tout le monde, nul ne va remonter à l'entretien dans lequel Giscard d'Estaing a dit du mal de Raffarin ou celui dans lequel Preta Gil a dit qu'elle se trouvait belle. Du point de vue du consommateur des médias, pour les lecteurs ce texte source n'existe pas. A l'intérieur de la surassertion « faible » on opposera les énoncés détachés de *premier degré* et de *second degré* (ceux qui sont extraits d'une extraction préalable, sous forme de citation).

Les énoncés non autonomisés maintiennent un lien avec un texte source. C'est en particulier le cas de tous les phénomènes de titraille, où l'énoncé surasserté se trouve par ailleurs intégré dans le corps de l'article. On a vu que cela n'impliquait pas, bien au contraire, une grande fidélité. Ce qui ne fait que confirmer les résultats des travaux récents sur le discours direct, qui mettent l'accent sur le caractère de simulation du discours direct et sur l'intervention constante du locuteur citant.

A la croisée de l'anthropologie et de l'analyse du discours

On peut aller plus loin et s'interroger sur les implications qu'on pourrait dire « anthropolinguistiques » de la surassertion. Pourquoi ces florilèges de maximes, de formules philosophiques, de sentences, de « petites phrases », de « phrases qui tuent », de « citations du jour » de « il l'a dit »... ?

A un premier niveau, on peut répondre à cette question en invoquant, et à juste titre, les contraintes spécifiques des différents genres ou types de discours. Il est évident que la « petite phrase » est indissociable du fonctionnement de la machine télévisuelle ou radiophonique, que la multiplication des formules autonomes caractérise la presse dite « populaire », que la formule philosophique est liée au caractère doctrinal du discours philosophique, aux nécessités de l'enseignement, etc.

Mais cela ne suffit pas. La surassertion pose des questions radicales. Nous avons en effet commencé à parler de surassertion pour des énoncés qui sont modulés d'une certaine façon par le locuteur à l'intérieur de son propre discours ; dans cette perspective la surassertion est apparue

comme une sorte d'amplification de certaines séquences du texte, le locuteur se faisant occasionnellement surasserteur. Mais nous avons ensuite été confronté à une série de phénomènes de surassertion attribués à un surasserteur qui ne peut pas coïncider avec le locuteur du texte source. Cela peut même concerner son identité : alors que dans l'entretien le « bachelor », Olivier, est le seul locuteur de l'énoncé « Si, un jour, ça va moins bien entre nous, on ne le cachera pas non plus », c'est *Olivier et Alexandra* qui sont les surasserteurs du « même » fragment détaché en titre. Dans cette perspective, on peut dire que le surasserteur est davantage l'effet de la surassertion, le corrélat de l'énoncé, que sa source.

Une manière drastique de tirer les conséquences de cette divergence entre les deux conceptions du surasserteur serait de dire que l'énoncé détachable implique une certaine instance d'énonciation et que l'énoncé détaché en implique un autre, et que peu importe que ces deux instances soient ou non indexés par le même nom propre. Mais cette solution est sans doute trop brutale : peut-on dire que le Giscard qui a dit « la phrase qui tue » sur Raffarin que nous avons évoquée plus haut n'a rien à voir avec le Giscard qui a produit le texte dont est extraite cette phrase surassertée ? Si l'on admettait qu'un énoncé dans un texte et cet énoncé converti en surassertion n'ont pas le même auteur, on se trouverait dans une situation linguistiquement commode, mais ontologiquement inextricable.

De toute façon, on est obligé de distinguer entre une surassertion *prétendue* (au sens d'une prétention pragmatique impliquée par l'énonciation) et une surassertion *dérivée*. La première serait une prétention attachée à l'énonciation, qui marque des énoncés comme détachables ; la seconde résulterait seulement du détachement, elle en serait le corrélat. La convergence entre les deux formes de surassertion varierait selon la grande diversité des pratiques discursives et ne pourrait jamais faire l'objet d'un consensus. Le point d'achoppement étant en particulier les surassertions « dérivées » qui ne seraient pas « prétendues ».

Ce type de difficulté n'est pas sans évoquer une affaire théologico-politique célèbre, liée à la controverses janséniste, la querelle des propositions condamnées par la bulle papale *Cum occasione*. Le 1^o juillet 1649 le syndic de la Faculté de théologie demanda à la Sorbonne de condamner 7 propositions hétérodoxes sur la grâce divine qu'il disait avoir trouvées dans les thèses des étudiants. Il ne disait pas explicitement que ces propositions étaient de Jansénius, mais dans le contexte tout le monde a compris qu'il s'agissait de condamner son œuvre majeure, *l'Augustinus*, fondatrice de la doctrine janséniste. Le débat se concentra sur les 5 premières propositions ; on demanda au pape Innocent X de trancher, ce qu'il fit le 31 mai 1653, par la bulle *Cum occasione* qui les condamnait.

L'objection des jansénistes consistait à dire que ces propositions ne figuraient pas dans le texte de Jansénius, qu'elles n'y avaient pas fait l'objet d'une assertion de sa part, qu'il ne pouvait donc en être le locuteur, au sens modal. On le voit, les adversaires des jansénistes ont opéré une « surassertion dérivée », par un passage à la limite qui condense dans quelques énoncés autonomes la doctrine qu'est censé défendre Jansénius. La 2^o proposition, par exemple, « Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure » se présente comme une *thèse* au sens fort, attribuée à un surasserteur qui la profère à la face du monde. La stratégie de défense essentielle des jansénistes va, logiquement, consister à défaire ce nœud, à rompre tout lien entre le locuteur Jansénius et ce surasserteur construit par le travail sur les textes. Dans ce cas précis le surasserteur est particulièrement autonome par rapport à Jansénius : non seulement parce qu'il ne s'agit pas à proprement parler de citations exactes de son ouvrage, mais encore parce que ce surasserteur est censé assumer globalement 7 propositions que le syndic attribue à divers étudiants et dont l'unité doctrinale est en fait imposée par leur renvoi implicite à la doctrine de Jansénius.

La surassertion, quelle qu'en soit la modalité, implique une figure d'énonciateur qui non seulement *dit* mais qui *montre qu'il dit ce qu'il dit*, et ce qu'il dit est censé condenser un message fort, engager une prise de position exemplaire. La surassertion pose une assertion qui engage une responsabilité à la face du monde. Ce que montre bien le terme de « proposition » utilisé dans cette querelle : ce sont à la fois des *propositions* en un sens grammatical lâche, des phrases, et des *propositions* au sens de « discours signifiant le vrai et le faux », pour reprendre la définition du philosophe médiéval Abélard.

Le surasserteur est quelqu'un qui prend de la hauteur, qui montre l'ethos d'un homme autorisé, au contact d'une Source transcendante, qui pose des valeurs, au-delà des interactions et des argumentations. Dans ce cas l'effacement du rapport au cotexte accompagne un renforcement de l'engagement illocutoire. Quand Olivier et Alexandra surassertent « Si ça ne marche plus entre nous, on vous le dira », ou Marx que « La religion est l'opium du peuple », les uns comme l'autre énoncent une vérité réfléchie, l'expression d'une totalité : une conception de l'amour, de la vie, une doctrine philosophique.

L'*Augustinus* est un in-folio de plus de 1100 pages, écrit sur deux colonnes serrées et dont la trame textuelle serrée agence et commente des citations. Un tel livre, profondément immergé dans un immense intertexte, n'a nullement pour finalité de susciter des surassertions. Les adversaires des jansénistes ne l'ont pas condamné en intégrant des éléments de doctrine dans une forme de discours rapporté (« l'idée défendue par Jansénius selon laquelle... », « Jansénius avance à tort que « ... », etc.) ; ils ont cru nécessaire de condenser ce qu'ils pensaient être sa doctrine dans quelques énoncés surassertés. Ils voulaient condamner des *propositions*, susceptibles d'être

assumées par un sujet responsable à la face du monde, et non se confronter à un livre, qui fait une exposition argumentée, qui déploie un espace dialogique de confrontation de points de vue dans les limites imposées par un certain contrat générique. On touche ici à l'archaïque. A travers l'unité d'une surassertion, c'est la Vérité qui rend sensible le mouvement de sa manifestation, icône verbale par laquelle un Sujet se rassemble dans son unité imaginaire. Il s'agit de revenir en-deçà de la diversité générique, en deçà même de la spatialité du texte.

Le point de vue des spécialistes du discours, pour qui, dans la lignée de Bakhtine, il n'est de parole qu'enfermée dans l'horizon d'un genre de discours, s'oppose ici à l'idéologie spontanée des locuteurs, pour lesquels on dit ce qu'on pense, dans une relation intime entre une expression et un vouloir-dire. Ce point de vue de l'utilisateur est aussi traditionnellement celui de tous ceux qui portent devant des tribunaux tel ou tel énoncé jugé hétérodoxe : il n'est pas question pour eux de rapporter à un genre, une situation, ce qui est l'expression d'une personne mauvaise. Au fond, tout se passe comme si la coupure entre l'énoncé phrastique, simple ou complexe, tout ce qui peut faire office de « formule », et le texte, renvoyait à une coupure profonde et obscure entre ce qui relève d'un genre de discours et ce qui excède tout genre, entre la pluralité irréductible des modes de subjectivation énonciatives et des jeux de langage et le geste par lequel un Sujet de plein droit se pose face à une collectivité associée à un ensemble de valeurs.

Arrivé en ce point, il est une question qu'il est difficile de ne pas se poser : peut-on maintenir la notion de surassertion aussi bien pour les énoncés détachables, inscrits dans leur cotexte, et les énoncés détachés ? S'il y a un changement d'ordre entre le *textuel* et ce qu'on pourrait appeler l'*aphoristique*, lequel échapperait à l'opposition entre phrase et texte, on est incité se demander si l'emploi du concept de surassertion pour les deux cas de figure ne crée pas une continuité artificielle de l'un à l'autre.

Il nous semble préférable de ne pas confondre une logique de *sur-assertion*, qui fait ressortir une séquence sur un fond textuel, et une logique d'*aphorisation* (pour être exact un *détachement aphorisant*) qui implique un tout autre type d'énonciation : une autre figure de l'énonciateur et du co-énonciateur, du statut pragmatique de l'énoncé. L'aphorisation assigne un nouveau statut à la citation : il ne s'agit plus de re-présenter mais de présenter, de rendre présent, de faire entendre une *réserve* de sens dans l'exhibition même d'une énonciation, de rendre énigmatique un énoncé qui manifeste et cache tout à la fois, qui appelle l'interprétation.

Références

Adorno Th. W. (1981), *Quasi una fantasia*, trad. fr, Paris, Gallimard.

Bergson H. (1951), *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 64° édition (1° éd. 1932).

Deleuze G. (1968), *Différence et répétition*, Paris, PUF.

Osier J.-P. (1998), *Cours de philosophie*, Paris, Belin.